

Synthèses des délibérations du Conseil municipal

Séance du 2 juillet 2018

1. VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER RUE VICTOR HUGO.

Le Conseil municipal autorise la cession de la quotité de 46 centiares que possède la Commune de Niffer dans le lot 2 de l'AFUA « Oberes Rheinfeld », au prix de 19 000 € l'are et désigne l'étude de maîtres Grewis et Obringer pour la rédaction de l'acte.

2. SERVITUDE DE COUR COMMUNE (RUE DE PETIT-LANDAU).

Le Conseil municipal de Niffer, par une délibération du 24 octobre 2017, a autorisé la vente du lot 1 du lotissement de la rue de Petit-Landau. Eu égard à la configuration et à la surface de la parcelle, l'application de l'ensemble des dispositions du règlement du PLU pose problème pour l'implantation d'une maison. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer une servitude foncière dite de "cour commune" consistant dans le droit de déroger aux articles prévoyant le respect des distances d'implantation par rapport au domaine public.